

# Les docs et leurs listes de diffusion

Bruno Desroches, Annick Plénacoste

ENSEIGNANTS-DOCUMENTALISTES

« COLISTIERS »

*Lieux d'échanges et d'expression, outils de mutualisation, de formation, de revendication, défouloirs... les listes de discussion ont permis de rompre l'isolement et de s'organiser en réseaux indépendants.*

## VERBATIM

« Je cherche des idées d'animations autour du CDI, notre local est assez excentré par rapport aux salles de cours et j'ai du mal à attirer les élèves! »

« Je prépare le CAPES de documentation et on me demande d'expliquer ce qu'est une politique documentaire. J'ai lu le rapport de l'inspection générale, mais cela ne m'a pas appris grand-chose! Cela me semble encore bien mal défini... y compris dans la profession. Quelqu'un pourrait-il me donner un exemple de ce qui se fait dans son établissement? Merci. »

« **L**iste de diffusion : c'est une boîte aux lettres électronique créée pour recevoir et expédier automatiquement à toutes les personnes qui le souhaitent (c'est-à-dire qui se sont inscrites à l'adresse d'une liste) des messages sur un sujet qui les intéresse<sup>1</sup>. » Une liste se présente donc comme un lieu virtuel d'échange et de débat entre des personnes ayant un centre d'intérêt commun.

On retrouve les enseignants-documentalistes aussi bien sur des listes éducatives (nouveaux dispositifs, enseignements disciplinaires, listes Info-docs académiques...) que sur celles d'associations, d'éditeurs, de médias, de bibliothèques... même si la plupart d'entre elles sont seulement des journaux d'information, ne suscitant pas particulièrement de commentaires en retour, comme la liste Documentation-CDI du *Café pédagogique* dédiée à la veille documentaire et proposant une bibliographie sélective régulière.

On les rencontre également sur certains forums, mais leur charge de travail et leurs trente heures de présence dans les établissements ne leur permettent guère de « tchater » en direct.

S'il leur arrive, pressés par l'urgence d'une question ou par la nécessité d'interroger leur propre fonds pour répondre à un collègue, de consulter leurs boîtes aux lettres depuis le CDI, la majorité des utilisateurs réguliers « clavarde » en soirée, voire la nuit, depuis leur ordinateur.

## Usages des listes

On ne sait pas grand-chose du « taux d'adoption » des listes dédiées à la documentation ; « *cet indicateur est le rapport entre le nombre d'abon-*

*nés et le nombre d'abonnés potentiels. Une approximation de ce dernier est donnée par le nombre d'enseignants dans la discipline en France<sup>2</sup> ».*

Les listes de diffusion dédiées à la documentation sont néanmoins particulièrement animées : avec 3 600 abonnés à CDI doc, 2 000 à e-doc et une moyenne de 30 à 80 messages par jour sur l'une ou l'autre liste selon les périodes de l'année, elles connaissent un vif succès et une utilisation massive. Pourtant, les listes donnent parfois aujourd'hui l'impression de stagner, tant en ce qui concerne le nombre d'adhérents, que le volume des échanges ou leur qualité. Auraient-elles atteint leurs limites ?

## Informer, s'informer

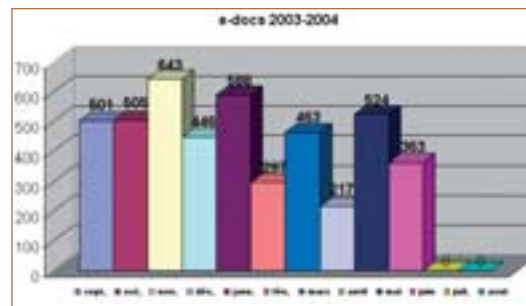
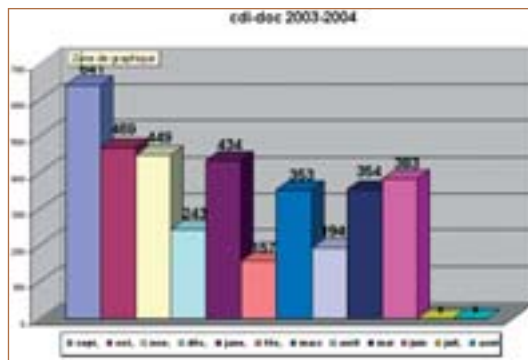
Pour beaucoup de collègues, il y a urgence. L'infodoc et l'information en général sont donc reines sur les listes. On donne une info, on la demande, on la vérifie, on la commente, on la triture puis on la classe ou on la met à la poubelle. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, métier oblige, l'information est passée au crible.

Certaines questions reviennent périodiquement à propos d'informations connues ou faciles à trouver... Malheur à l'innocent, à l'étourdi ou au paresseux, qui oublie la règle première : on ne demande que si l'on a déjà cherché!

Qu'il s'agisse de textes officiels, du statut ou des obligations de service, de dates, de programmes, de références de matériel, de bibliographies, de normes d'indexation ou de catalogage, les mêmes questions resurgissent tout au long de l'année scolaire.

Si parfois elles agacent, elles sont la manifestation non d'une sénilité précoce, mais au contraire du rajeunissement permanent des abonnés. Elles trahissent aussi l'isolement de l'enseignant-documentaliste dans l'établissement. Il est parfois difficile de se décider entre deux cotes, délicat de se retrouver seul face à l'administration ou aux collègues, laborieux d'indexer un ouvrage, malaisé d'acquérir les dernières publications, impossible de suivre de nouvelles formations...

1. Définition donnée par la CNIL : [www.cnil.fr/index.php?id=18&no\\_cache=1&lex\[letter\]=l](http://www.cnil.fr/index.php?id=18&no_cache=1&lex[letter]=l)  
2. Cf. Béatrice Drot-Delange, « Mutualisation et listes de diffusion : une pratique émergente? », *Les Dossiers de l'ingénierie éducative* n° 36, octobre 2001, p. 18.



Nombre de messages échangés chaque mois.

## Échanger, partager

Pour les mêmes raisons, mais aussi pour combattre le manque de formation ou l'installation de routines, les listes permettent d'échanger des idées (séquences, animations, progressions...), des outils (mémos, bibliographies, fiches techniques, dossiers documentaires...) et d'une manière générale des pratiques (construction d'une séquence, productions, utilisation du matériel...).

## Apprendre, enseigner

Dans un tel système interne de formation continue, on enseigne et on apprend... mutuellement. On teste de nouvelles procédures, on analyse des méthodologies, on théorise sur ses pratiques, on critique et on évalue, on s'évalue.

Marie-Hélène Pillon, comodératrice de la liste CDIdoc, constate que celle-ci « *relaie et appuie une formation continue par les pairs, très appréciée, en rendant possible une fonction d'aide en ligne et de soutien à distance pour les collègues en difficulté face à de nouvelles missions* ». Pour cela, les listes sont souvent reliées à des sites complémentaires, permettant un meilleur échange des documents et une permanence d'accès.

## Chercher, trouver des solutions

Quel que soit le problème, il est plus aisé de le résoudre à plusieurs et le point de vue de la documentation est parfois difficile à faire partager aux collègues de disciplines. Si un autre l'a déjà abordé, pourquoi ne pas profiter de son expérience ?

Les listes font gagner du temps et servent, aussi, de point d'appui pour étayer ses propres propositions par des exemples recueillis auprès des confrères. Mais, surtout, elles peuvent être perçues comme un vaste système d'entraide. Y compris lorsque l'on se fait, plus ou moins gentiment, rabrouer. Cela est parfois salutaire, obligeant à se remettre en question, à prendre du recul et à éviter de sombrer dans la paranoïa...

## Modérer ou non ?

<http://listes.cru.fr/www/info/cdidoc-fr>

### CDIdoc

Propos recueillis auprès de Marie-Hélène Pillon, de l'équipe de modération

« La liste de diffusion CDIdoc a été créée en septembre 1996 à l'initiative du rectorat de l'académie de Rennes et du CRDP de Bretagne. Elle est hébergée depuis son origine par le CRU (Comité réseau des universités). Destinée en priorité aux enseignants-documentalistes et aux enseignants de disciplines des établissements scolaires des pays francophones, elle accueille aujourd'hui 3615 abonnés.

« CDIdoc est avant tout un espace privilégié pour l'échange et la mutualisation d'informations professionnelles: elle est aussi un espace de réflexion où sont débattus tous les sujets intéressant la profession. La liste distribue entre 20 et 30 messages par jour à ses abonnés pour plus de 100 messages reçus sur la boîte des modérateurs. Sont éliminés de nombreux spams, des messages de fausses ou vraies alertes de virus, et, surtout, sont regroupées dans un seul message les différentes réponses à une question. Ce mode de gestion des réponses est très apprécié par les abonnés car il facilite la consultation des messages et en réduit le temps de lecture.

« Il s'agit d'une liste modérée, ce qui signifie que les messages envoyés à la liste ne sont pas directement distribués aux abon-

nés mais aux quatre modérateurs, qui évaluent la pertinence des messages, puis décide de les distribuer ou non, selon quelques critères:

« – le respect de la finalité de la liste: les annonces commerciales, les débats totalement étrangers à la profession, les messages personnels ne sont pas diffusés;

« – le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle, ainsi que des droits fondamentaux de la personne: le propriétaire de la liste et les modérateurs portent en effet la responsabilité des propos publiés. L'essentiel des messages bloqués est constitué de demandes de copies illicites d'émissions de télévision, d'articles de revues, de pages d'ouvrages incomplets ou indisponibles. Une dizaine de messages par mois sont ainsi stoppés. Leur auteur est alors invité à revoir sa formulation. Très peu refusent cet exercice et le message est diffusé dans sa nouvelle version.

« CDIdoc participe, avec d'autres listes ou sites professionnels, au développement d'une "intelligence collective". Une plus grande synergie entre la liste et le site Savoirs CDI est à développer pour faire de ces deux espaces de véritables outils d'autoformation. »

### e-doc

<http://listes.cru.fr/www/info/enseignants-documentalistes>

La liste e-doc regroupe les enseignants-documentalistes de tous bords, issus du public comme du privé. Elle est également ouverte à leurs différents partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par le métier de professeur-documentaliste ou par une réflexion sur les finalités du CDI. Elle compte à ce jour plus de 1500 abonnés. Non institutionnelle, elle est cogérée par cinq enseignants documentalistes.

C'est aussi une liste non modérée: les contributions sont diffusées instantanément à l'ensemble des abonnés, à condition que le format soit compatible – texte seulement –, sans passer par le filtre d'un modérateur. La non-modération implique une discipline personnelle: chaque abonné doit se conformer aux objectifs de la liste et en respecter les règles. Les contributions

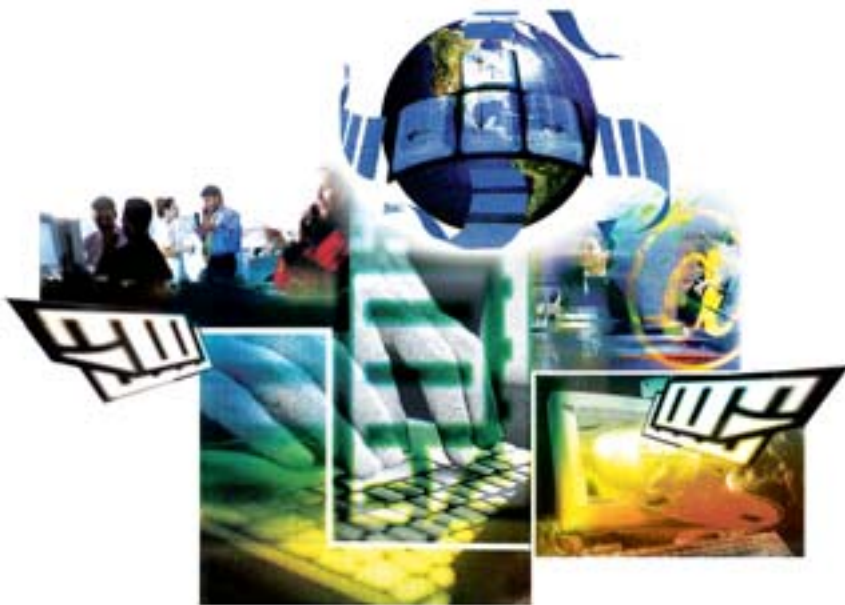
peuvent porter sur:

– les missions (formation des élèves à la maîtrise de l'information, gestion documentaire, développement des pratiques culturelles et communication), les conditions d'exercice de ces missions, l'usage des TICE;

– les attentes des différents acteurs de la communauté éducative vis-à-vis du CDI et des professeurs-documentalistes;

– l'avenir non seulement du métier de professeur-documentaliste, mais aussi du système éducatif.

Ces échanges d'informations s'appuient sur un partage des compétences. Les débats sont encouragés et des interviews de personnalités des sciences de l'information sont organisées. L'ensemble des interviews est consultable sur le site Doc pour docs: <http://docsdocs.free.fr/modules.php?name=Sections&op=listarticles&secid=2>



*« ... Au vu des signatures, on peut dire qu'il y a donc sur notre liste des docs, mais pas seulement... Il y a des pas encore docs (stagiaires, candidats au CAPES, étudiants...), des pas tout à fait docs (mais faisant fonction...), des docs (du public, du privé, de l'Éducation nationale, de l'agriculture, de la formation patronale, des entreprises...), des formateurs de docs, des inspecteurs de docs, des qui ne veulent plus être docs, des qui aimeraient bien être docs autrement, des qui voudraient bien être docs, des qui ne sont pas docs du tout et qui viennent voir ce qu'on raconte pour enrichir leur expérience (surtout des enseignants d'autres disciplines, des bibliothécaires, des chercheurs...), etc. Parmi tous ceux-là, il y a aussi de nombreux silencieux, qui lisent mais ne s'expriment pas... »*

*« J'ai entendu avec étonnement un chef d'établissement dire que s'il y avait un problème (voile), il enverrait les élèves concernées au CDI ! Est-ce que le CDI serait moins laïque qu'une salle de classe ? »*

*« Excusez ce message un peu perso, je sais que ce n'est pas vraiment le lieu, mais j'aimerais beaucoup retrouver une collègue. Merci ! »*

### S'exprimer, exister

Exprimer une opinion, un état d'âme, montrer que l'on existe, qu'il y a quelqu'un derrière l'écran : les listes sont aussi le lieu de toutes les expressions ou presque.

Certaines, en précisant leurs buts, restreignent cette expression. Le cadrage des listes dédiées à des problèmes spécifiques, en effet, ne permet guère l'épanchement. Il ne viendrait pas à l'idée de raconter ses démêlés personnels avec l'institution, ou d'évoquer en profondeur la question des statuts sur une liste comme e-logidoc, réservée aux problèmes techniques liés à l'utilisation des logiciels documentaires. Mais, sur CDIdoc ou e-doc, par exemple, plus généralistes, les discussions tournent parfois à la confiance ou au cri de rage.

Là aussi cependant, des limites, explicites ou non, sont données. Elles figurent le plus souvent sur les pages d'accueil des listes et reprennent, dans l'ensemble, les règles de la netiquette<sup>3</sup> : *« le principe général est qu'on peut débattre de tout sur la liste. Pas de limites a priori à la réflexion, à l'analyse des situations, y compris lorsqu'elles mettent en cause des choix politiques, voire le fonctionnement de nos institutions (comme, par exemple, le débat autour du recrutement des personnels dans les CDI). La volonté des modérateurs est de laisser les personnes s'exprimer librement, ce qui n'empêche pas d'être très attentif à ce que les débats ne dérivent pas vers des polémiques syndicales, catégorielles ou... totalement stériles. Ce qui n'est pas accepté, ce sont les appels à la mobilisation, appels à manifestation, à la grève, les pétitions dans la mesure où d'autres listes répondent à ces questions »*, tient à préciser Marie-Hélène Pillon.

*« Ceux qui font réellement la liste et l'intérêt de cette liste, ce sont ceux qui échangent,*

*ce ne sont pas les gestionnaires »*, souligne de son côté Nicole Boubée, cocréatrice et cogestionnaire de la liste e-doc. Et c'est dans cet esprit que la liste e-doc a fait le pari, réussi, de la non-modération lorsque ses créateurs, lassés de ce qu'ils considéraient comme une censure institutionnelle, ont quitté CDIdoc pour créer leur propre média.

### Expression directe ou modération ?

Quel que soit le choix fait par les gestionnaires de listes, rien ne peut empêcher les débordements et les dysfonctionnements. Outre les problèmes techniques, attaques de virus et autres aléas inhérents à ce média, les listes de diffusion des enseignants-documentalistes connaissent encore quelques imperfections ; c'est probablement ce qui les rend si humaines et attachantes.

Parfois, de nouveaux venus, particulièrement s'ils sont étrangers à la profession, se disent gênés par cette liberté de ton et de forme qu'ils semblent considérer comme une monstrueuse pagaille. Peu de messages, par exemple, reprennent des éléments du courrier d'origine et les discussions, en se développant, entraînent des digressions rendant le suivi des sujets difficile. Les gestionnaires, à la demande d'abonnés<sup>4</sup>, ont beau se démener et essayer de trouver des solutions, le problème ne se règle pas facilement. Une partie de la solution verra le jour à travers le traitement de l'intitulé des sujets des messages, mais la surcharge des catégories et les sous-classements n'apportent pas forcément une meilleure lecture.

Certains pestent contre l'envahissement de leurs boîtes par des messages trop longs... ou trop courts, en tout cas inintéressants et inutiles, de leur point de vue. D'autres se fâchent du ton employé, dans les questions ou dans les réponses. L'humour est une chose difficile à partager et les « frimousses » et autres « émoticons » ont bien du mal à tempérer les propos. Enfin, le principal reproche fait aux uns et aux autres est le manque de pertinence et la redondance de certaines questions.

Malgré cela, les échanges, y compris sur les listes non modérées, sont d'une grande richesse et d'une belle tenue. La communauté d'esprit permet la plupart du temps, comme sur d'autres listes professionnelles, de se comprendre à demi-mot et, si la langue de bois n'y trouve pas sa place, on n'y rencontre que rarement les excès qui fleurissent parfois ailleurs. Que ceux qui en doutent aillent faire un tour sur d'autres listes disciplinaires et ils constateront que leur langage est plus proche de ce qu'on lit sur les forums ou les chats que d'une conversation courtoise (mais parfois ferme !) entre pairs.

## En complément

On trouve autour des listes plusieurs outils pour prolonger, reprendre et enrichir les sujets traités.

## Les archives

Qu'elles soient publiques ou réservées aux abonnés, et bien que leur consultation ne soit pas très aisée même pour un documentaliste aguerrri, les archives permettent de relire les messages depuis l'origine. Attention, pour certaines listes modérées, il est quasiment impossible de retrouver un message à partir de son émetteur... Pour toutes les listes, la recherche par sujet est polluée par les types de classement, les innombrables « Re : » ou les erreurs d'intitulé (fautes de frappe, émetteur n'ayant pas pris la peine de retirer son message...). En cas d'échec, il faut essayer le plein texte.

## Les sites

Très souvent les listes disposent de liens privilégiés avec des sites « amis » complémentaires.

« Il reste à l'équipe de modération et à l'équipe de rédaction du site *Savoirs CDI* à mieux exploiter le gisement d'informations et de réflexions constitué depuis des années par les abonnés, en proposant davantage de compilations et de synthèses, en facilitant et en organisant mieux la mutualisation... Depuis 1999, la liste *CDIdoc* est fortement associée au site *Savoirs CDI*. L'équipe de rédaction du site cherche à organiser et valoriser les informations qui circulent sur la liste... La mise en ligne de compilations bibliographiques réalisées à partir de références proposées par les abonnés sur la liste en est une illustration », écrit Marie-Hélène Pillon.

Docs pour Docs, créé par Alain Gurly, a été repris, à son départ en retraite, par une équipe issue des abonnés d'e-doc. Les fichiers attachés étant interdits sur la liste, c'est tout naturellement que ce site a pris le relais. À côté des documents publiés par les animateurs, on retrouve des dossiers, des interviews et des informations issus des échanges et des discussions de la liste.

Dans le même esprit, « Un nouveau guide pour les enseignants-documentalistes » propose, entre autres, une veille technologique axée sur les logiciels libres ainsi qu'un espace d'échange et de mutualisation de notices. On y trouve également un certain nombre de références bibliographiques « originales », sur les mangas, par exemple.

Aujourd'hui, en l'absence d'une volonté politique institutionnelle affirmée de redéfinir et soutenir la profession, à défaut de lieux de rencontres et d'échanges concrets, alors que les temps de formation sont réduits, face aux doutes qui assaillent les enseignants-documentalistes et pour répondre

à leur isolement, les listes incarnent un espace de liberté, de solidarité professionnelle, de réconfort et de communication.

Toujours selon les propos de Marie-Hélène Pillon, la liste « devient le lieu de construction d'une identité professionnelle en ouvrant un espace interactif où se confrontent idées, conceptions, savoirs liés au champ professionnel de la documentation et de l'information... ». ●

3. Du bon usage de... La netiquette ou RFC 1855.

[www.eurnet.fr/pdf/netiquette\\_rfc1855\\_fr.pdf](http://www.eurnet.fr/pdf/netiquette_rfc1855_fr.pdf)

4. Voir à ce sujet les Rencontres nationales Cdidoc-fr, Lyon, octobre 2003 : <http://savoircdi.cndp.fr/rencontrelyon/ateliercdidoc/ateliercdidoc.htm>

## Listographie

### Francopholistes

Annuaire des listes francophones.

Recherche par catégorie et par mots-clés.

[www.francopholistes.com](http://www.francopholistes.com)

### Cdidoc

Enseignants, documentalistes et de disciplines, des établissements scolaires francophones.

Documentation et Internet dans l'établissement scolaire.

<http://listes.cru.fr/www/info/cdidoc-fr>

### adbs-info

Membres de l'ADBS, Association des professionnels de l'information et de la documentation.

<http://listes.cru.fr/www/info/adbs-info>

### biblio-fr

Bibliothécaires et documentalistes francophones, et toute personne intéressée par la diffusion électronique de l'information documentaire et les documents numériques.

<http://listes.cru.fr/www/info/biblio-fr>

### e-logidoc

Dédiée à la résolution de problèmes concernant les logiciels documentaires.

<http://listes.cru.fr...>

### Enseignants-documentalistes

Enseignants-documentalistes et toute personne intéressée par le métier et la documentation dans les établissements scolaires.

Liste non modérée.

<http://listes.cru.fr/www/info/enseignants-documentalistes>

### Le Café pédagogique

Enseignants et enseignement...

[www.cafepedagogique.net/mailling.php](http://www.cafepedagogique.net/mailling.php)

### Ecolesart

Documentation, art contemporain et enseignement:

<http://listes.cru.fr/www/info/ecolesart/>

## Sitographie

### Le Café pédagogique

[www.cafepedagogique.net](http://www.cafepedagogique.net)

### Docs pour docs

<http://docsdocs.free.fr/>

### Savoirs CDI

<http://savoircdi.cndp.fr>

### Un nouveau guide pour les enseignants-documentalistes

<http://cheval.slaes.net/spip>

## MARRONNIERS...

... D'AUTOMNE

« Allez-vous encore cette année remplir le questionnaire du GIDEC ? Je pense que, vu le nombre d'enseignants concernés, je vais afficher le formulaire en salle des profs et les laisser se débrouiller... »

« Dans l'établissement où je viens d'être nommé, on me demande de m'occuper de la distribution des livres de classe, n'est-ce pas aux gestionnaires et aux profs principaux de le faire?... »

« ... diplômé de l'INTD, maîtrise de lettres... cherche poste de contractuel... »

... DE PRINTEMPS

« Avez-vous reçu votre convocation du Capes ? »

« Avez-vous reçu les journaux proposés sur le site du Clémi... ? »

« Avez-vous réussi à vous inscrire sur SIAM ? »

« Avez-vous des journées d'information-documentation inscrites au PAF ? »

... D'ÉTÉ

« Mon chef d'établissement me dit que je dois faire une semaine de "permanence" pendant les vacances. Quand je lui ai répondu que j'étais enseignante, il m'a dit "Ah, bon ! Vous n'êtes pas annualisée comme les CPE ?" »

« Je suis réquisitionnée pour surveiller le Bac. À croire que l'administration n'a jamais entendu parler des inventaires de fin d'année... »

... PERMANENTS

« On me demande d'accueillir au CDI un collègue TZR, entre deux remplacements. Je ne sais pas quoi lui faire faire... »

« Je ne peux plus travailler, je suis tout seul pour 250 élèves et on m'a supprimé les deux CES et l'emploi-jeune que j'avais depuis cinq ans... ! »

« Je suis absolument d'accord. »

« Je souhaiterais me désabonner. »